



## C.N.S. VOLLEY-BALL

Madame, Monsieur le Président(e) d'association,  
Madame, Monsieur le Responsable de la section volley-ball,  
Madame, Monsieur, le responsable départemental UFOLEP,  
Madame, Monsieur,

Nous vous adressons ce courrier en ce début de saison pour vous présenter nos actions sportives et pour pouvoir y participer.

- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin (Coupe Paul LELONG)
- Coupe Nationale UFOLEP EXCELLENCE Féminine (Coupe Jean-Claude CASTELAIN)
- Coupe Nationale UFOLEP HONNEUR Masculin (Coupe Jean PIERME)
- Coupe Nationale UFOLEP EXCELLENCE Masculine (Coupe Gaston DUBURCQ)
- Tournoi National 4x4 mixte
- Rassemblement National Jeunes, 31 mai et 1 juin 2014 lieu à confirmer
- Playa Volley-ball 4x4 mixte, date à confirmer à Seignosse (40) (rassemblement inter régional ouverture nationale)

La Commission Nationale Sportive de volley-ball organise chaque année des compétitions nationales pour les adultes et les jeunes, ces coupes ont pour but, de pouvoir faire participer un plus grand nombre à une compétition d'envergure nationale, et d'être les acteurs pendant les phases finales de la grande fête du volley Ball ufolepien, et peut-être de rejoindre les plus grandes villes mais aussi les petits villages ruraux dans le palmarès !! (Voir le palmarès sur le site). Deux niveaux de pratique l'honneur pour les équipes n'ayant que des joueurs licenciés seulement en UFOLEP, et l'excellence pour les équipes ayant participé aux phases finales de l'année précédente et aux équipes ayant des joueurs à double licence (voir le règlement spécifique), pour permettre de participer à une compétition de son niveau.

### NOUVEAUTES 2013-2014

#### **Coupe Nationale « PLUS DE 40 ANS »**

Ouvertes à toutes les équipes composées de joueurs âgés de 40 ans et plus (nés en 1973 et avant) ouvertes:

- aux équipes à double appartenance (UFOLEP et FFVB) dont les joueurs sont licenciés au sein du même club. Ces équipes ne pourront évoluer dans **un championnat de niveau national**.
- Ouvertes à des **équipes départementales** constituées de joueurs ou joueuses appartenant à plusieurs associations UFOLEP.
- aux équipes UFOLEP comportant un ou des joueurs licenciés à la FFVB dans une (d')autre(s) association(s) aux conditions impératives suivantes :
  - Les joueurs licenciés en FFVB ne pourront appartenir à une équipe évoluant dans un championnat **de niveau national**.
  - Les joueurs doivent être désignés sur la feuille d'inscription.

Toutes les équipes devront fournir la fiche reprenant les joueurs composant l'équipe. Ce bordereau une fois rempli et envoyé au responsable de zone lors de l'inscription pour validation des joueurs.

#### **Consolante des Coupes Nationales féminine et masculine**

La consolante des compétitions nationales est ouverte automatiquement (aux équipes des zones Sud et Centre) non qualifiées à la phase éliminatoire des compétitions précédentes

[www.ufolep-volley.org](http://www.ufolep-volley.org) / [cns@ufolep-volley.org](mailto:cns@ufolep-volley.org)



## **C.N.S. VOLLEY-BALL**

Pour ce début de saison 2013-2014, la CNS VB organise 4 compétitions adultes, vous recevrez en décembre les modalités d'inscription pour les compétitions 40 ans et +, mixtes, Beach et jeunes.

### **I - LES COMPETITIONS NATIONALES ADULTES EN SALLE :**

**Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin**  
**Coupe Paul LELONG**

**Coupe Nationale UFOLEP Honneur Masculin**  
**Coupe Jean PIERME**

**Coupe nationale UFOLEP Excellence Féminine**  
**Coupe Jean-Claude CASTELAIN**

**Coupe nationale UFOLEP Excellence Masculine**  
**Coupe Gaston DUBURCQ**

Pour les 4 coupes 6x6 afin que le maximum d'associations pratiquant le volley-ball à l'UFOLEP participent à ces compétitions, elles seront organisées en deux parties :

- une phase qualificative (de novembre en janvier)
- une phase éliminatoire (de janvier à avril)

La première phase se déroulera sous forme de poules interrégionales (3 zones géographiques définies ci - après, **ou 2 selon le nombre d'équipes engagées**). Les équipes qualifiées, selon leur classement et le nombre de qualifiés pour chaque zone, continueront la coupe nationale sous forme de match éliminatoire à chaque tour. Les autres participeront à une coupe consolante regroupant les 2 coupes pendant la même période, si cela est possible sur leur zone.

### **II – LES DATES**

Phase qualificative : **10/11,24/11,8/12(zone nord)**  
**17/11,1/12,17/12(zone centre et sud)**

Phase éliminatoire : **12/01,2/02,16/03,6/04** (option des 11/05 matches de qualifications suivant la zone)

Phase finale : **7 et 8 juin 2014 à Brive (19)**

[www.ufolep-volley.org](http://www.ufolep-volley.org) / [cns@ufolep-volley.org](mailto:cns@ufolep-volley.org)



## C.N.S. VOLLEY-BAL

### III – ENGAGEMENT DES EQUIPES

Les feuilles d'engagements (feuilles d'engagements, attestation sur l'honneur et composition des équipes), visées par le délégué départemental, doivent parvenir aux responsables de votre zone avant le

- **15 octobre 2013 pour la zone nord**
- **22 octobre 2013 pour les autres zones**

pour les coupes adultes 6x6.

Le montant des droits d'inscription, est de **56 euros** pour les coupes adultes par équipe, est à joindre à l'engagement libellé au nom de l'UFOLEP.

### IV – LES ZONES

Vous pouvez contacter pour toute inscription ou renseignements complémentaires le responsable de votre Zone :

**ZONE NORD** (avant le 18/10): Alsace; Lorraine; Champagne-Ardenne; Nord-Pas-de-Calais; Picardie.

Responsable : **LAMARQUE Jean-Yves**  
**Croix de mons 81 résidence Vauban A**  
**59600 MAUBEUGE**  
**03 27 39 41 61**  
**06 31 86 01 06**  
[cljylam@orange.fr](mailto:cljylam@orange.fr)

**ZONE CENTRE** : Bretagne; Bourgogne; Centre; Ile de France; Limousin; Normandie; Pays de Loire; Poitou-Charentes.

**ZONE SUD** : Aquitaine; Auvergne; Corse; Franche Conté; Languedoc-Roussillon; Midi-Pyrénées ; Provence-Alpes-Côte d'Azur; Rhône-Alpes.

Responsable : **José ROIG - 4 rue Jean Paul Sartre**  
**34230 PAULHAN**  
**06 11 46 72 73**  
[joserioig@live.fr](mailto:joserioig@live.fr)

Pour tous renseignements complémentaires vous trouverez tous les documents à télécharger sur le site de la commission nationale de volley-ball UFOLEP :

[www.ufolep-volley.org](http://www.ufolep-volley.org)

ou vous pouvez nous contacter par email à l'adresse suivante :

[cns@ufolep-volley.org](mailto:cns@ufolep-volley.org)

Pour la délégation Ufolep de votre département :  
Voir les coordonnées sur le site de l'UFOLEP nationale  
[www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)

Veillez croire Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations sportives

Les membres de la CNSVB UFOLEP

[www.ufolep-volley.org](http://www.ufolep-volley.org) / [cns@ufolep-volley.org](mailto:cns@ufolep-volley.org)



C.N.S. VOLLEY-BALL

# FEUILLE D'ENGAGEMENT

à remplir en 1 exemplaire par équipe et à adresser à votre  
délégué départemental UFOLEP avant - **15 octobre 2013 pour la zone nord**  
- **22 octobre 2013 pour les autres zones**

## COUPE NATIONALE DE VOLLEY-BALL EN SALLE 6X6 ADULTE

Nom de la coupe : .....

Comité Départemental : .....

Titre ..... de ..... l'association ..... :

N° d'affiliation à l'UFOLEP : .....

Nom du Responsable (majuscule) : .....

Adresse ..... :

N° de téléphone dom. : ..... Travail : ..... Portable : .....

Email: .....

Adresse ..... de ..... la ..... salle

**Joindre dès l'inscription** : Pour la coupe Coupe Paul LELONG et coupe Jean PIERME une attestation sur l'honneur (document ci-joint) confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la fédération Française de Volley-Ball au responsable de leur zone.

Les clubs UFOLEP ayant dans les équipes engagées dans les coupes excellences des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations (mais participant régulièrement avec le club aux compétitions départementales UFOLEP, voir règlement) devront en fournir la liste au moyen de l'imprimé joint au dossier d'engagement pour participer.

Pour tous la composition de l'équipe au jour de l'inscription.

Je soussigné,..... Président de l'association

..... déclare avoir pris connaissance du règlement

de la coupe nationale ..... ainsi, que de la réglementation générale et

financière commune à tous les sports, et engage mon association dans cette compétition.

**Le droit d'engagement de 56€ par chèque libellé au nom de UFOLEP-CNSVB est joint à la demande.**

A ,..... le.....

(Signature) (Cachet du club)

(Cachet du Comité Départementale) Transmis au responsable de zone ..... Date

[www.ufolep-volley.org](http://www.ufolep-volley.org) / [cns@ufolep-volley.org](mailto:cns@ufolep-volley.org)



**C.N.S. VOLLEY-BALL**  
**COUPES NATIONALES VOLLEY-BALL**  
**ENGAGEMENT EN COUPE HONNEUR PIERME ou LELONG**

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je, soussigné, .....

Président de l'association .....

**CERTIFIE SUR L'HONNEUR**

- que tous les joueurs (ses) de l'équipe engagée en Coupe PIERME ou LELONG (entourer la coupe concernée) sont titulaires de la seule licence U.F.O.L.E.P.

Fait à .....

Le .....

Signature

**COUPES NATIONALES VOLLEY-BALL**  
**ENGAGEMENT EN COUPE EXCELLENCE DUBURCQ OU CASTELAIN**

Rappel : cette liste ne concerne que les clubs évoluant en UFOLEP ayant des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations mais participant avec le club aux compétitions départementales UFOLEP. Aucun joueur ne pourra être rajouté à la liste après l'inscription.

ASSOCIATION

UFOLEP.....

NOM	PRENOM	CLUB FFVB	Niveau FFVB (...R2,R1)

Je, soussigné, .....

Président de l'association .....

**Certifie sur l'honneur** que les joueurs(ses) ci-dessus désignés, répondent entièrement aux conditions impératives détaillées dans le règlement des Coupes Nationales.

Fait à .....

Le .....

Signature

[www.ufolep-volley.org](http://www.ufolep-volley.org) / [cns@ufolep-volley.org](mailto:cns@ufolep-volley.org)





**REGLEMENTS ADMINISTRATIFS ET SPORTIFS NATIONAUX SPECIFIQUES  
POUR LES COMPETITIONS NATIONALES ADULTES DE  
VOLLEY-BALL UFOLEP 2013-2014**

**La Commission Nationale Sportive de Volley-Ball organise :**

1. Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin  
Coupe Paul LELONG
2. Coupe Nationale UFOLEP EXCELLENCE Féminine  
Coupe Jean-Claude CASTELAIN
3. Coupe Nationale UFOLEP HONNEUR Masculin  
Coupe Jean PIERME
4. Coupe Nationale UFOLEP EXCELLENCE Masculine  
Coupe Gaston DUBURCQ
5. Consolante Nationale UFOLEP Masculine  
et Féminine.

**Les compétitions sont ouvertes aux licenciés (es) adultes UFOLEP  
et aux autres catégories sous certaines conditions (voir règlement médical UFOLEP)**

**Pour toutes les coupes :**

- les règles de jeu sont celles définies dans le règlement de la FIVB.
- Les joueurs ou joueuses devront être licencié 8 jours avant leur premier match et avant le 01 janvier de la saison en cours pour être qualifié pour les phases éliminatoires et finales.
- Tout joueur(se) pour participer à un match devra figurer sur la fiche de composition de l'équipe fourni avec l'inscription et ne pourra pas jouer dans une autre équipe. Pour ajouter un nouveau joueur sur la liste, le responsable de l'équipe devra faire une demande 48h avant le match à la cns volley-ball (sur son email [cns@ufolepvolley.org](mailto:cns@ufolepvolley.org)) qui lui enverra une confirmation de validation du joueur.
- Tout joueur(se) pourra intégrer une autre équipe dans son association (de même niveau, honneur ou excellence) seulement si son équipe initiale est éliminée de la compétition, si il respecte les conditions de participation et après validation auprès du responsable de la zone.
- L'horaire de début des matchs prévu par CNSVB est fixé le dimanche entre 13h et 15h (sauf accord entre les 2 équipes).

**La commission nationale sportive de Volley-Ball UFOLEP se réserve le droit de prendre toute décision au cours de l'année pour tout article non prévu par ce règlement.**

[www.ufolep-volley.org](http://www.ufolep-volley.org) / [cns@ufolep-volley.org](mailto:cns@ufolep-volley.org)





**Coupes Nationales UFOLEP Honneur Féminin et Honneur Masculin  
(Coupes Paul LELONG et Coupe Jean PIERME)**

Ouvertes aux équipes d'associations et aux ententes entre 2 associations composées de **joueurs ou joueuses titulaires de la seule licence UFOLEP**.

Ouvertes à des équipes départementales constituées de joueurs ou joueuses, appartenant à plusieurs associations UFOLEP, titulaires de la **seule licence UFOLEP**.

**3 joueurs maximums ayant participé aux phases finales de l'année précédente qui auraient changé, pour la saison, d'équipe de leur association ou muté dans une autre association (ou sélection départementale) peuvent faire partie d'une équipe participant à la coupe honneur.**

Les responsables d'associations ou les délégué(e)s départementaux UFOLEP devront fournir au responsable de leur zone avec l'inscription, une attestation sur l'honneur confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la fédération Française de Volley-ball, ainsi qu'une fiche reprenant les joueurs composant l'équipe.

A réception des feuilles de match des contrôles nominatifs seront être effectués auprès de la FFVB.

**I - DÉROULEMENT : 3 PHASES** (selon le nombre d'équipes engagées)

1.1 - Phase qualificative : de novembre à janvier.

Poules régionales ou inter-régionales composées par le responsable de zone.

1.2 - Phase éliminatoire : à partir de Janvier.

Formule coupe.

Le nombre d'équipes qualifiées pour la phase éliminatoire est fixé par la CNSVB au prorata des engagements reçus dans chaque zone.

1.3 - Phase finale: week-end de Pentecôte.

4 équipes qualifiées (par coupe) un par zone minimum et un barragiste en fonction du nombre d'équipes engagées.

La CNSVB procédera, s'il y a lieu, à un tirage au sort dirigé de façon à ne pas opposer deux équipes de la même zone géographique pour les demi-finales.

**II - ENGAGEMENTS :**

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès de la délégation départementale.

**Coupes Nationales Ufolep Excellence Féminine et Excellence Masculine  
(Coupe Jean Claude CASTELAIN et Coupe Gaston DUBURCQ)**

Ouvertes à toutes les équipes qui n'ont pas accès à la coupe Honneur et **par obligation** aux demi-finalistes des coupes honneur et excellence, féminine et masculine, de la saison précédente.

Ouvertes:

o aux équipes à double appartenance (UFOLEP et FFVB) dont les joueurs sont licenciés au sein du même club; Ces équipes ne pourront évoluer dans un championnat de niveau national.

O aux équipes UFOLEP comportant un ou des joueurs licenciés à la FFVB dans une (d')autre(s) association(s) aux conditions impératives suivantes :

- Le(s) joueur(s) en question participent avec leur association aux compétitions départementales ou régionales UFOLEP la saison en cours (minimum la moitié des matchs).

- Les joueurs licenciés en FFVB ne pourront appartenir à une équipe évoluant dans un championnat de niveau national.

- Les joueurs doivent être désignés sur la feuille d'inscription en début de saison.

Toutes les équipes devront fournir la fiche reprenant les joueurs composant l'équipe. Ce bordereau une fois rempli et envoyé au responsable de zone lors de l'inscription pour validation des joueurs.

[www.ufolep-volley.org](http://www.ufolep-volley.org) / [cns@ufolep-volley.org](mailto:cns@ufolep-volley.org)



## **I - DÉROULEMENT : 3 PHASES** (selon le nombre d'équipes engagées)

1.1 - Phase qualificative : de novembre à janvier.

**Poules composées par la CNS (pouvant être nationales)**

1.2 - Phase éliminatoire : à partir de Janvier.

A l'issue des qualifications des phases éliminatoires seront proposées par la CNSVB.

1.3 - Phase finale: week-end de Pentecôte.

**2 équipes qualifiées (minimum par coupe) selon le nombre d'équipes engagées**

## **II - ENGAGEMENTS :**

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès de la délégation départementale.

La Commission Nationale de Volley-ball se réserve le droit d'organiser différemment cette compétition suivant le nombre d'équipes engagées.

## **Consolantes nationales UFOLEP Féminine et Masculine**

La consolante des compétitions nationales est ouverte automatiquement, elle regroupe les équipes (des zones Sud et Centre) non qualifiées des 2 compétitions éliminées à la phase éliminatoire des compétitions précédentes.

## **I - DÉROULEMENT : 2 PHASES**

1.1 - Phase éliminatoire à partir de Janvier.

A l'issue des qualifications des phases éliminatoires seront proposées par la CNSVB.

1.2 - Phase finale: week-end de Pentecôte.

2 équipes qualifiées (masculines et féminines).

## **II - ENGAGEMENTS :**

Ils sont automatiques et la Commission Nationale de Volley-ball se réserve le droit d'organiser différemment cette compétition suivant le nombre d'équipes engagées

[www.ufolep-volley.org](http://www.ufolep-volley.org) / [cns@ufolep-volley.org](mailto:cns@ufolep-volley.org)